



Source : Extrait de la Revue Historique Neuchâteloise N° 3-4/97

PROCÈS-VERBAL

Assemblée générale ordinaire de l'AMCC

**Mercredi 21 juin 2023, à 17h30, à la Salle des Chevaliers du
Château de Neuchâtel
2000 Neuchâtel**

Présidente : Mme Geneviève Roulet

Présent-e-s : Mmes et MM. Lionel Bartolini, Antoinette Béguin, Jacques Bujard, Christophe d'Epagnier, Nicolas Girard, Christiane Grossen, Roland Grossen, Cécile Huber, Camille Jéquier, Marie-Lise Quinche, Jacques Ramseyer, Salomon Rizzo, Marie-Andrée Rosselot, Blaise Roulet, Catherine Roulet, Jean-Denis Roulet, Odile Roulet, Patrizia Suriano.

Excusé-e-s : Mmes et MM. Arnaud Besson, Monique Besson, Francis Besson, Fernande Chapelle, Lynne Conti, Marie-Françoise Frey, Claude Frey, Patrick Gindrat, Stéphanie Guillod, Colette Joray, Danielle Junod, Adèle Mantuano, Jean Martenet, Marilou Martenet, Félix Moser, Ariane Moser, Laurent Pfister, Etienne Quinche, Christophe Roulet, Muriel Zesiger Roulet.

Ordre du jour

1. Accueil et mots de bienvenue de la présidente
2. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 22 juin 2022 / A consulter sous la rubrique « actualités » de notre site internet
3. Perspectives et développement de l'application « Monumentissimo »
4. Présentation des comptes, exercice 2022
5. Rapport du vérificateur des comptes, exercice 2022
6. Divers
7. « Les défis d'une conservatrice dans un château médiéval au 21^e siècle », présentation de Madame Camille Jéquier, conservatrice du Château de Valangin



Source : Extrait de la Revue Historique Neuchâteloise N° 3-4/97

1. Accueil et mots de bienvenue de la présidente

La présidente de l'AMCC, Mme Geneviève Roulet, ouvre la séance à 17h30 en saluant la mémoire de deux de nos membres récemment décédés, M. Marcel Mathis, peintre et sculpteur, et M. Jean-Gabriel Rosselet, professeur honoraire, amis de notre présidente. L'Assemblée leur rend hommage par une minute de silence.

Lecture est faite de la liste des personnes membres de l'AMCC qui s'excusent de ne pouvoir être présentes à l'Assemblée de ce jour.

La présidente dit la joie qu'elle a d'accueillir les membres de l'Association dans le cadre prestigieux de la salle des Chevaliers du Château de Neuchâtel pour une deuxième année consécutive, et remercie M. Lionel Bartolini de nous recevoir en ces lieux.

2. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 22 juin 2022

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteur, M. Jacques Ramseyer. Les procès-verbaux de nos réunions peuvent être consultés sur notre page web, sous la rubrique « actualités ».

3. Perspectives et développements de l'application « Monumentissimo »

La présidente nous rappelle que 2022 a connu deux innovations apportées à notre application :

- 1) La mise en ligne du film, correspondant à la première partie de l'application, visible sur Youtube et d'autres sites.
- 2) Dix notices explicatives concernant les personnages du monument ont été intégrées à l'application.

Concernant la fréquentation de l'application, la présidente a eu un échange avec Mme Cléa Frei, coordinatrice de projets touristiques de la Ville de Neuchâtel, qui a indiqué que le service de la communication de la Ville fera des publications sur les réseaux sociaux pour mettre l'application en valeur. Notre présidente relève en outre la relativement bonne fréquentation de notre site web, avec une centaine de visiteurs de divers pays, dont la Chine et les USA, qui ont consulté le site web au cours des trois semaines précédentes. Concernant le téléchargement de l'application, il est à déplorer que cela ne se fasse pas systématiquement et ce pour deux raisons : la présence fort discrète de la plaquette indicative, voulue par les responsables de la restauration de la



Source : Extrait de la Revue Historique Neuchâteloise N° 3-4/97

Collégiale et le retard pris dans la réalisation du prospectus consacré à celle-ci, prévu pour l'été 2022. Cela doit être encore finalisé ; un paragraphe mettra en évidence le monument et son application.

La présidente nous fait part de l'importance de continuer de développer l'application, notamment dans les domaines suivants : armes et armures, vêtements et chaussures. Ces rubriques sont réalisables par DNA Studios, moyennant une dépense d'environ CHF 5'300, selon le devis reçu.

Sous la direction de M. Jacques Bujard, une publication concernant les domaines précités rassemblera un certain nombre de spécialistes, dont Mme Marquita Volken (chaussures) et Mme Lara Tremblay (vêtements et équipements militaires). Ces travaux seront publiés en 2025.

En 2026, nous célébrerons le 750^e anniversaire de la dédicace de notre vénérable édifice. L'AMCC compte bien se joindre à cet anniversaire, qui sera l'occasion d'intégrer des nouveautés dans l'application.

4. Présentation des comptes, exercice 2022

Au 31 décembre 2022, le total des recettes de l'AMCC se monte à CHF 2'735.-. Il correspond pour l'essentiel aux dons et cotisations des membres, ainsi qu'à la subvention de CHF 1'000.- versée par la Ville de Neuchâtel. Le total des charges s'élève quant à lui à CHF 5'513.45. Le résultat de l'exercice se solde donc par un déficit de CHF 2'778.45. Le capital de l'AMCC à la fin de l'exercice 2022 est de CHF 21'979.75.

5. Rapport du vérificateur des comptes, exercice 2021

M. Jean-Denis Roulet lit son rapport de vérificateur des comptes pour l'exercice 2022. Il a examiné toutes les pièces comptables utiles et constaté que les comptes étaient soigneusement tenus. Il propose d'en donner décharge avec remerciements à la trésorière, Mme Patrizia Suriano, ce que ratifie l'Assemblée à l'unanimité.

6. Divers

L'AMCC compte actuellement 59 membres, et la présidente réitère l'importance de faire de la publicité autour de soi.

La présidente a, de plus, tenté de rencontrer Mme Blétry de Montmollin, conseillère communale en charge des bâtiments, pour l'obtention d'un soutien financier au-delà de



Source : Extrait de la Revue Historique Neuchâteloise N° 3-4/97

2024, année du versement de la dernière tranche promise. Cette tentative est restée vaine, mais notre présidente ne désespère pas, sachant que la patience « vaut mieux que force ni que rage », pour citer La Fontaine.

La présidente a aussi contacté Mme Anne-Caroline Lecoultrre, présidente de la société médiévale romande, pour lui présenter l'AMCC et son application, ainsi que Mme Marie-Thérèse Bonnadonna, cheffe de la culture, qu'elle rencontrera le 13 juillet prochain pour lui présenter nos projets.

7. « Les défis d'une conservatrice dans un château médiéval » : présentation de Mme Camille Jéquier, conservatrice du Château de Valangin

Mme Camille Jéquier nous fait le plaisir de présenter son métier, son quotidien de conservatrice du château de Valangin. Elle évoque le défi que représente pour elle la gestion du lieu dans lequel elle travaille, à un taux de 50%. Ses tâches principales sont les suivantes : l'administration du château, les relations avec la SHAN et le public, les visites guidées et la recherche. Elle est à la tête d'une équipe de dix personnes.

Les collections du château regroupent essentiellement des objets de l'histoire locale des XVIII^e et XIX^e siècles. Dentelles et tissus forment une collection dont la conservation est pleine d'enjeux. Le fonds photographique « Georges de Montmollin » est un petit trésor, et les jardins médiévaux ont l'intérêt de présenter des essences connues dans notre région dès les XIV^e et XV^e siècles.

Les expositions temporaires constituent une partie importante de son travail. La concrétisation d'une exposition demande généralement une année de travail, et exige d'être polyvalente : menuiserie, plâtrerie, recherches historiques, relations avec les médias. Cela représente un défi toujours épineux du point de vue du budget ; pour atteindre cet objectif, elle dispose de CHF 250'000.- par année, salaires compris ! Une prochaine exposition temporaire sera consacrée... aux poils (et non aux poêles, au grand malheur de votre rédacteur !).

La présidente remercie très chaleureusement Mme Camille Jéquier pour sa présentation passionnante et enjouée.

En mettant un terme à l'Assemblée, la présidente remercie chacune et chacun de sa présence, de son engagement, et tout particulièrement notre archiviste cantonal M. Lionel Bartolini pour la mise à disposition des lieux, ainsi que Christophe, Salomon, Jacques et Jean-Denis pour leur collaboration.



AMCC - Association du Monument des Comtes et des Comtesses

Route des Clos 149 - 2012 AUVERNIER

info@amcc-neuchatel.ch

www.amcc-neuchatel.ch

IBAN : CH0700766000103245300

Source : Extrait de la Revue Historique Neuchâteloise N° 3-4/97

La séance est levée à 18h15, avec le désormais traditionnel slogan de notre présidente :
« météo lumineuse, AMCC radieuse ! »

Neuchâtel, le 10 octobre 2023

Le rédacteur du procès-verbal : Christophe d'Epagnier